

RÉALISATION

R5. Quelles sont les particularités d'un chantier bois ?

FICHE

R5.2 Période de préparation.

La période de préparation commence à la date fixée comme origine du délai de réalisation.

Sauf dispositions particulières du marché, la durée de la période de préparation est de trois mois sauf à être prolongée, ainsi que le délai d'exécution, du délai nécessaire à l'obtention des informations.

- une validation des plans par la maîtrise d'œuvre en amont de la réalisation
- un accord sur les plans par les contrôleurs techniques en amont de la réalisation
- une synthèse réalisée en amont (et pas après ou pendant le chantier)
- une description des tolérances attendues du gros œuvre dans les pièces du marché, surtout lorsqu'elles sont plus fines que les tolérances du DTU du gros œuvre
- attribution de tous les lots en même temps pour éviter de découvrir 3 mois après que les tuyaux des CVC ne passent pas dans la charpente
- réaliser le chantier en BIM niveau 2 depuis la phase projet (si le projet « est en BIM »)

On remarque que toutes ces exigences ne diffèrent pas d'un modèle de chantier idéal quel que soit le corps d'état ou le matériau, mais elles sont primordiales et prennent encore plus de valeur dans la construction bois, surtout dans la perspective d'un chantier au délai réduit.



© Atlanbois